

ture de la houille—d'avoir dans les environs un marché pour la vente du poussier. Même si les progrès industriels ont été tels, et si les chances de fabriquer du coke sont telles qu'on puisse espérer avoir une clientèle plus nombreuse qu'autrefois pour placer la houille même, il faudra évidemment beaucoup de temps pour recruter une clientèle suffisante de manière à pouvoir vendre la totalité, ou même la plus grande partie, de ce produit.

Venons-en maintenant aux accidents. Ils sont moins nombreux, beaucoup moins, qu'aux Etats-Unis, mais plus nombreux qu'en Grande-Bretagne. Le rapport dit:

Malgré toute la fermeté apportée à l'application de la loi concernant la sécurité—et la loi doit s'appliquer rigoureusement—on ne saurait douter que de très nombreux accidents se produisent parce que des gens dédaignent et négligent d'observer les canons ordinaires de la sécurité pour eux et pour les autres.

J'aime ce mot "canons"; dans ce sens, il est nouveau pour moi. Je puis dire que les biens de la Dominion Iron and Coal Company sont en séquestre par suite du rapport unanime de cette commission royale.

Rendement culminant—Pas de profits!

Le titre ci-dessus n'a pas trait à la fabrication du papier à journal. Il se rapporte à l'industrie métallurgique de la Nouvelle-Ecosse. D'après les nouvelles publiées par les journaux de la province, il semblerait qu'en 1928, l'aciérie de Sydney, qui a atteint la plus forte production annuelle dont ses annales fassent mention, n'a pas encaissé de bénéfices. Le rendement, nous dit-on, a été maintenu à plus de 97½ p. 100 de ce que l'aciérie peut donner, et ce, pendant douze mois consécutifs; néanmoins, la Dominion Iron Steel Company, n'a pas pu, dans les circonstances présentes, faire rapporter un dollar à son capital.

C'est certainement là une question digne d'examen. Le *Sydney Post* dit: "On admettra que le mal ne provient pas de la direction donnée aux travaux, de l'administration de l'entreprise ou des affaires de l'aciérie. Depuis 1926, la diminution des frais d'exploitation a été très remarquable dans tous les départements, montrant parfois des économies effectuées dans la production et s'élevant à 20, 30, même à 35 p. 100—résultat vraiment prodigieux obtenu en deux ans. Néanmoins, malgré la réduction des frais de rendement et bien que, l'an dernier, l'aciérie ait été exploitée à 97.6 de sa capacité, les recettes brutes ont à peine suffi au paiement des renouvellements et des réparations du matériel et au service de l'intérêt sur les fonds que la compagnie a empruntés au public en émettant des obligations. Quant aux "propriétaires" de la compagnie métallurgique—ou actionnaires dont les millions ont servi à l'achat des actions ils ne recevront pas un dollar sous la forme de dividendes pris sur les recettes de l'an dernier."

Il semble que la solution du problème de cette production ingrate, c'est que les prix courants obtenus par la Dominion Iron and Steel Company ont été absolument trop bas pour laisser une marge raisonnable de bénéfices. Pendant que la Compagnie diminuait ses frais de production, la concurrence américaine, ayant libre cours sur le marché canadien grâce au présent droit de douane sur l'acier, a fait baisser les

prix à des niveaux ruineux et a ainsi annulé les résultats de toutes les économies effectuées à l'établissement de Sydney depuis deux ou trois ans.

Dans ces circonstances, il n'est guère étonnant que les intéressés tournent les yeux vers Ottawa pour obtenir du secours. N'y aurait-il pas lieu de songer à rétablir les primes sur le fer et l'acier, primes que l'honorable W. S. Fielding défendait avec tant de vigueur lorsqu'il était ministre des Finances?

Voici ce que disait une nombreuse députation conduite par le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse:

Deux poids et deux mesures

L'extrait suivant est tiré d'un mémoire présenté au premier ministre du Canada, de la part d'une députation fort représentative de la Nouvelle-Ecosse, par l'honorable E. H. Armstrong, premier ministre de cette province:

"Vu que le charbon importé au Canada pour la fabrication de l'acier entre en franchise, il n'y a pas de protection pour le mineur de la Nouvelle-Ecosse qui extrait la houille destinée à la fabrication de l'acier. Cela nous semble injuste, vu que le mineur doit se servir d'articles achetés dans d'autres provinces du Canada et sur lesquels les droits de douane dépassent de beaucoup ceux qui s'appliquent au charbon qu'il extrait ou à l'acier fabriqué avec ce charbon".

Le premier ministre a aussi rappelé que le minerai qu'emploient les aciéries de la Nouvelle-Ecosse est tiré du sol de Terre-Neuve par des Canadiens et d'autres ouvriers de souche anglaise, grâce à des capitaux fournis par le Canada et à des matériaux et approvisionnements canadiens. La machinerie et le matériel, les outils, les explosifs, les chevaux, le fourrage, la houille et les autres denrées, ainsi que les vivres et autres choses indispensables dont les mineurs ont besoin pour eux et leurs familles sont fournis par le Canada qui, de cette manière retire presque autant de bénéfices que si les mines se trouvaient dans ses propres confins.

Ce sont les seules aciéries du Canada qui se trouvent dans cette situation. Toutes les autres se servent de minerai et de houille des Etats-Unis, et, parfois, de pierre à chaux américaine. Le minerai et la pierre à chaux entrent en franchise et 99 p. 100 du droit payé sur la houille employée sont remboursés. Pas un dollar du prix de revient du minerai, du charbon ou de la pierre à chaux importés des Etats-Unis ne se dépense directement ni indirectement au Canada. Tout le bénéfice des frais se rattachant à leur production est retiré par un pays étranger.

L'état de choses existant est certainement préjudiciable au charbon et au coke de la Nouvelle-Ecosse.

Le paiement d'une telle prime activerait incontestablement le commerce du charbon, du fer et de l'acier, ce qui aurait un résultat si heureux pour les affaires en général que le revenu de l'Etat s'accroîtrait d'une somme beaucoup plus forte que celle que nécessiterait le paiement de la prime.

Ainsi, l'histoire se répéterait, ce qui est le plus souvent de bon augure.